



Remboursement de pret et compensation financiere

Par **Sophinette38**, le **29/08/2015** à **19:04**

Bonjour,

Voici mon probleme. Mes parents ont engage un divorce depuis 6 ans. Ma mere a trompe mon pere (avec quelqu'un de la famille)et a quitte la maison (tandis que mon pere voulait pardonner). Depuis mon pere m'a a charge,ainsi que ma soeur, et rembourse le pret. Aujourd'hui la maison est en vente (sans grand succes). Le divorce semble en train de se finaliser et mon pere m'a dit quil doit payer une compensation a mere qui du coup paye un loyer depuis ce temps...je comprends. Cependant, lui il rembourse seul le pret pourtant commun... alors est ce que cela nest pas pris en compte a moment donne ? Par exemple lors de la vente de la maison ? Est ce que le montant de la compensation est deduit lors du partage issu de la vente de la maison ?. Mon pere veut juste en finir avec la procedure ms je veux quil se batte et quil ne se fasse pas avoir sous pretexte quil veut regler ca... il ne questionne pas son avocat... qqn peut me renseigner ??